

# DISTRICT DE L'YONNE DE FOOTBALL

Le Journ@l



## QUI SUCCÈDERA AU FC CHAMPS ?

### Partenaires

AUXERRE  
SPORTS

LA BRASSERIE  
BBY  
DES BORDS DE L'YONNE



DIRECTION DÉPARTEMENTALE  
DE LA COHESION SOCIALE  
ET DE LA  
PROTECTION DES POPULATIONS



### Partenaires



La finale de la Coupe de l'Yonne Futsal séniors aura lieu le jeudi 30 janvier 2020 au gymnase Serge Mésonès à AUXERRE entre les clubs d'Auxerre Sports Citoyens et Migennes ASUC.

« Le District, c'est  
VOUS ! »

### Sommaire

Informations	Pages 1 à 4
Actualités	Pages 5 & 6
Procès-Verbaux	Pages 7 à 15



Votre [Guide de Formation](#) est enfin disponible ! Vous retrouverez de nombreuses renseignements utiles sur les formations Educateurs - Entraîneurs - Dirigeants et Arbitres pilotées par l'IR2F, en collaboration avec les Districts.

## +LICENCIÉ APRÈS LE 31 JANVIER



Dans le cadre des licences enregistrées après le 31 Janvier, la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football vous rappelle les différents points de règlement et délibération :

### JOUEURS ET JOUEUSES LICENCIÉ(E)S APRES LE 31 JANVIER

#### **ARTICLE 25 –DÉROGATIONS RÉGIONALES**

L'article 152 des RG de la FFF prévoit qu'aucun joueur, quel que soit son statut, ne peut participer à une rencontre de compétition officielle si sa licence a été enregistrée après le 31 janvier de la saison en cours.

La Ligue Bourgogne-Franche-Comté de football décide d'accorder une dérogation à ces dispositions pour permettre :

- aux joueurs seniors masculins licenciés après le 31 janvier, d'évoluer dans les équipes des séries inférieures à la D1.
- aux joueuses U19F et senior F ainsi qu'aux joueuses U18F en l'absence d'équipe U18F dans le club, de même que pour les U16F et U17F en l'absence d'équipe U18F d'évoluer dans les équipes féminines de football à 11 pour les divisions R2F et R3F, dans les conditions et limites prévues à l'article 73 des RG de la FFF ; étant précisé que cette dérogation s'applique aux compétitions Féminines Seniors organisées par les Districts. (Application au 1er juillet 2019)

#### **CHAMPIONNATS REGIONAUX FUTSAL SENIORS**

##### **ARTICLE 85 – QUALIFICATION**

Les joueurs doivent obligatoirement être titulaires d'une licence Futsal.

Un joueur peut détenir dans le même club ou dans deux clubs différents deux licences « joueur » ou « joueuse » de pratiques différentes maximum (libre, football d'entreprise, loisir, futsal), sauf si elles ouvrent le droit à la participation à deux championnats nationaux différents.

La participation des joueurs licenciés après le 31 janvier, est autorisée dans les championnats régionaux Futsal sauf en R1 FUTSAL,

Le nombre de doubles licences autorisé est illimité pour :

- Championnat Futsal R1 (catégorie A)
- Championnat Futsal R2, (catégorie B)

En outre, les équipes qualifiées pour participer à la phase d'Accession Interrégionale Futsal.

# FORMATIONS ET RECYCLAGE PSC1

Le CDOS89 propose plusieurs formations PSC1  
(1<sup>ers</sup> secours)

Le 29 Février Recyclage PSC1 le samedi de 8h30 à 12h et de 13h00 à 17h30

Le 28 et 29 Mars 2020 aux horaires suivants :  
Le samedi de 8h30 à 12h et de 13h00 à 17h30  
Et le dimanche de 8h30 à 12h00

Le 30 et 31 Mai 2020 aux horaires suivants :  
Le samedi de 8h30 à 12h et de 13h00 à 17h30  
Et le dimanche de 8h30 à 12h00

A **MONÉTEAU 22 Route d'Auxerre (école de musique)**

Tarif : 60 €

Le [bulletin d'inscription](#) est à retourner au CDOS accompagné du règlement.



## « TESTEZ-VOUS ARBITRE » : 2ÈME VOLET !



Après l'immense succès rencontré par le premier quizz sur le « Hors-jeu », le Pôle « Tous Jeux d'Apprentissage » (TJA) de l'Equipe Technique Régionale Arbitrage vous propose de vous tester sur un deuxième opus consacré aux « Mains ».

On ne change pas une équipe qui gagne ! Même méthode, même format et même interactivité pour ce nouveau volet mettant en avant un point d'arbitrage à haut risque : les mains !

Cinq questions et un corrigé immédiat vont vous permettre de savoir si vous êtes un incollable du sujet !

Prêts à vous prendre en main ?

**[TEST 2 - LES MAINS](#)**

# LA « QUINZAINE DU FOOT » N'ATTEND QUE VOUS

Vos collégiens ou lycéens souhaitent s'investir dans des actions sportives et culturelles ? L'opération « la Quinzaine du Foot » mise en place par la FFF, en partenariat avec l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS) et l'Union Générale Sportive de l'Enseignement Libre (UGSEL), est faite pour vous ! De nombreuses récompenses seront offertes à l'ensemble des établissements participants.



Dans le cadre du développement du football en milieu scolaire et du championnat d'Europe de football 2020, l'UEFA Euro 2020, organisé dans 12 pays du continent, la Fédération Française de Football souhaite donc favoriser, au sein des collèges et des lycées, le développement d'actions sportives et culturelles.

Cette opération de la « Quinzaine du Foot » poursuit plusieurs objectifs :

- De mettre en avant les valeurs citoyennes et fédérales, notamment le P.R.E.T.S (Plaisir – Respect – Engagement – Tolérance – Solidarité)
- Faire pratiquer le football ou futsal aux élèves (filles et garçons) par les pratiquants au non pratiquants
- Faire découvrir les principaux rôles sociaux inhérents à toute pratique (Joueur/joueuse, arbitre, organisateur, coach, supporter, reporter)

L'ensemble des établissements participants devront réaliser un projet se déclinant en 2 axes :

– Axe sportif : « TOURNOI DE FOOTBALL » (descriptif complet dans la plaquette de présentation ci-dessous)

– Axe organisationnel / culturel : « FOOTBALL ET EUROPE = pratiques et cultures diverses » (descriptif complet dans la plaquette de présentation ci-dessous)

Les classes / établissements engagés à cette opération et réalisant l'ensemble des objectifs seront valorisés par une dotation matérielle. Pour toutes informations complémentaires, n'hésitez pas à contacter le référent de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football, Paul Guerin ([pguerin@lbfc.fff.fr](mailto:pguerin@lbfc.fff.fr) – 06.42.10.65.19) ou le Conseiller Technique Départemental de votre District d'appartenance.

**[LA QUINZAINE DU FOOT](#)**

## CALENDRIER MODULES DE FORMATION Saison 2019-2020

Formations	Dép	Lieu	Dates et horaires	Volume Horaire
<b>FORMATIONS MODULAIRES</b>				
MODULE U7	89	PARON	Samedi 16 Novembre 2019 (8h30-18h30)	8H
MODULE U7	89	CHAMPSUR YONNE	Samedi 07 Mars 2019 (8h30-18h30)	8H
MODULE U9	89	APPOIGNY	Samedi 19 et 26 Octobre 2019 (8h30-18h30)	16H
MODULE U11	89	MIGENNES	Vendredi 01 et Samedi 02 novembre 2019 (8h30-18h30)	16H
MODULE U13	89	JOIGNY	Samedi 19 et 26 Octobre 2019 (8h30-18h30)	16H
MODULE U13	89	AVALLON	Samedi 29 Février et Samedi 07 Mars (8h30-18h30)	16H
MODULE U15	89	PARON	Vendredi 01 et Samedi 02 novembre 2019 (8h30-18h30)	16H
MODULE U18	89	SENS	Lundi 11 Novembre et Samedi 16 Novembre 2019 (8h30-18h30)	16H
MODULE SENIORS	89	CHAMPS SUR YONNE	Samedi 15 et Samedi 22 Février 2020 (8h30-18h30)	16H
<b>CERTIFICATS FEDERAUX</b>				
<b>CERTIFICAT FEDERAL DE FOOTBALL 1</b>				
CFF1	89	APPOIGNY	Du Lundi 27 au Jeudi 30 avril 2020 (8h30-18h30)	32H
<b>CERTIFICAT FEDERAL DE FOOTBALL 4</b>				
PROJET ASSOCIATIF	89	AUXERRE	Vendredi 20 et Samedi 21 Décembre 2019 (13h-21h et 8h30-18h30)	16H
PROJET SPORTIF EDUCATIF	89	AUXERRE	Vendredi 24 et Samedi 25 Janvier 2020 (13h -21h et 8h30-18h30)	16H
<b>MODULES SPECIFIQUES</b>				
GARDIEN DE BUT DECOUVERTE	89	AUXERRE	Vendredi 06 et Samedi 07 Décembre 2019 (13h-21h et 8h30-18h30)	16H
GARDIEN DE BUT PERFECTIONNEMENT	21	DIJON	Vendredi 10 et Samedi 11 Avril 2020 (8h30-18h30)	16H
MODULE FUTSAL DECOUVERTE	89			16H
MODULE ANIMATRICE	89	APPOIGNY	Samedi 16 Mai 2020 (8h30-18h30)	8H
<b>CERTIFICATIONS</b>				
CERTIFICATION 1-2-3-4	88	AUXERRE	Samedi 14 Décembre 2019 (8h30 - 19h)	8H
CERTIFICATION 1-2-3-4	89	AUXERRE	Mercredi 15 Avril 2020 (8h30 - 19h)	8H

## L'ETR EN FORMATION



Dans le cadre de leur formation professionnelle continue, **Bruno et Guillaume ainsi que les autres cadres techniques de notre Ligue Bourgogne-Franche-Comté se sont réunis en séminaire, dispensé au CREPS de Dijon, les 16 et 17 Janvier derniers.**

Président du Comité de Pilotage de l'Institut Régional de Formation du Football (IR2F), Jacques QUANTIN a ouvert le séminaire en rappelant l'importance du réseau de collaborateurs qui participe activement au déploiement de l'offre de formation en proximité des clubs.

Parmi les grandes lignes de ces deux jours de rassemblement, de nombreuses informations en plénière ont été données sur l'évolution de l'apprentissage et l'offre de formation de la ligue via son Institut Régional de Formation.

Conduite par Emmanuel VANDENBULCKE (Direction Technique Nationale – Département Formation des Entraîneurs de la FFF), cette session de travail appréciée de tous a permis à l'ETR d'appréhender les nouveaux contenus de formation modulaire, d'animer un procédé et de repenser sa posture de formateur à travers des animations de cours théorique en salle et des mises en situations pédagogiques sur le terrain.

Article Ligue

## QUI SUCCÉDERA AU FC CHAMPS ?



**La finale de la Coupe de l'Yonne Futsal séniors aura lieu le jeudi 30 janvier 2020 au gymnase Serge Mésonès à AUXERRE entre les clubs d'Auxerre Sports Citoyens et Migennes ASUC.**

La saison dernière, les équipes du FC Champs, du FC Monéteau et de Migennes ASUC ont participé à une finale « triangulaire ». Cette année, les Auxerrois affrontent les Migennois pour un match de 2 x 25 minutes, au superbe complexe sportif « Mésonès ». une rencontre qui promet d'être un spectacle auquel le District de l'Yonne vous donne rendez-vous, jeudi prochain pour un coup d'envoi à 20h00.

Le gagnant sera automatiquement qualifié pour la finale régionale qui se déroulera le 8 février au gymnase Sellenet à DIJON.

PV 211 CD 16

## BUREAU DU COMITÉ DE DIRECTION

### PROCES-VERBAL ÉLECTRONIQUE DU LUNDI 20 JANVIER 2020

**Présidence** : Monsieur Christophe CAILLIET

**Présents** : Madame Florence BRUNET, Messieurs Dominique AMARAL, Patrick SABATIER et Jean-Louis TRINQUESSE.

*« Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission départementale d'appel dans les conditions de formes et de délais (sept jours) prévus aux articles 188 et 190 des R.G ».*

#### **1. Règlement Championnat Séniors Saison 2019-2020**

Le bureau du Comité de Direction du District de l'Yonne de Football approuve les modifications suivantes concernant l'Article 16 des Règlements Généraux – Qualifications – Dérogations :

*« Pour se mettre en conformité avec le règlement de la ligue et en règle avec l'article 73.2 des RG de la FFF, les joueurs licenciés U17 peuvent pratiquer en Senior, sous réserve d'obtenir un certificat médical de non contre-indication, comprenant une autorisation parentale, délivré par un médecin fédéral, certificat approuvé par la Commission Régionale Fédérale. »*

Le bureau demande au secrétariat de mentionner ces modifications dans le règlement des championnats seniors, article 16-A.

#### **2. Carnet de famille**

Le bureau du Comité de Direction adresse ses sincères condoléances à la famille de Monsieur Alain SCARAMAZZA, comptable de la Ligue Bourgogne Franche-Comté, pour le décès de sa maman.

#### **3. Démissions**

Le Président informe les membres du bureau du Comité de Direction de la démission de :

- Monsieur Guy-Emmanuel FAVEREAUX de la délégation du District de l'Yonne,
- Madame Isabelle FREVILLEZ de la délégation du District de l'Yonne,

Le bureau du Comité de Direction les remercie pour leurs services rendus au sein du District de l'Yonne de Football.

#### **4. Reprises de décision du PV 196 CD 14**

##### **Courriel du club de Chevannes en date du 13 janvier 2020**

Après vérification, le bureau du Comité de Direction décide à l'unanimité de sursoir à l'amende de 30 € appliquée pour ce club.

##### **Courriel du club de Tanlay en date du 10 janvier 2020**

Après vérification, le bureau du Comité de Direction décide à l'unanimité de sursoir à l'amende de 35 € appliquée pour ce club.

##### **Courriel du club d'Aillant Sur Tholon en date du 07 janvier 2020**

Après vérification, le bureau du Comité de Direction décide à l'unanimité de maintenir l'amende de 30 € appliquée pour ce club.

##### **Courriel du club de Saint Denis les Sens**

Après vérification, le bureau du Comité de Direction décide à l'unanimité de sursoir à l'amende de 40 € appliquée pour ce club.

#### **5. Dossier Avallon FCO**

Le bureau du Comité de Direction

- a pris connaissance du procès-verbal de la commission régionale d'appel en date du 17 janvier 2020,
- demande à la Commission Technique de reprendre la décision du PV 183 CT 24 et de le mettre en conformité réglementairement en notifiant : *« Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission départementale d'appel dans les conditions de formes et de délais (sept jours) prévus aux articles 188 et 190 des R.G ».*

--

**Le Président du District de l'Yonne de Football**

Christophe CAILLIET

**La Secrétaire de séance**

Florence BRUNET

**Réunion téléphonique du 22 janvier 2020**

**Présents** : MM Jovignot – Rigout – Guilbert – Guidou - Cool – Perlin - Billotte

**1. Homologation des tournois**

Après examen des demandes et des règlements fournis par les clubs, la commission technique décide d'homologuer les tournois suivants :

- Briennon : les 29 février et 1<sup>er</sup> mars 2020 / catégorie U11, U13 et U15 en futsal
- Groupement Jeunes Sens : les 29 février et 1<sup>er</sup> mars 2020 / catégorie U7, U9 et U11 en futsal
- St Sérotin : le 1<sup>er</sup> mai 2020 / catégories U7 et U9
- St Sérotin : le 2 mai 2020 / U13 et U11
- St Sérotin : le 28 juin 2020 / U15
- UF Tonnerrois : le 31 mai 2020 / catégorie U15
- US Toucyoise : le 8 mai 2020 / catégories U8/U9

**2. Engagements jeunes- phase Printemps**

La date limite des engagements supplémentaires pour la phase Printemps est le **LUNDI 27 JANVIER 2020** pour toutes les catégories jeunes (de U7 à U18).

**Concernant l'établissement des calendriers (alternance/jumelage), les clubs peuvent faire parvenir leurs desideratas pour le 27 janvier 2020 à l'adresse suivante**

« [plantelme@yonne.fff.fr](mailto:plantelme@yonne.fff.fr) ».

**3. FMI - Feuilles de match informatisées**

**Pour la catégorie U13 – phase Printemps, il est mis en place l'utilisation de la FMI (feuille de match informatisée).**

Les clubs doivent inscrire dans FOOTCLUBS, le ou les utilisateurs de la FMI pour la catégorie U13 : « rubrique - Utilisateur Footclubs ».

Les feuilles « défi 30 » doivent être envoyées dans les 24 heures qui suit la rencontre par mail à l'adresse suivante : « [plantelme@yonne.fff.fr](mailto:plantelme@yonne.fff.fr) ».

**4. U18 Départemental – phase Printemps**

La commission établit la composition des groupes de la phase printemps en U18 Départemental.

**U18 Départemental 1** – 1 groupe de 10 équipes – Matches aller

Joigny 1 – Avallon FCO 1 – Paron FC 1 – St Clément Onze 1 – Appoigny/Héry 1 – Aillant Sur Tholon 1 – UF Tonnerrois/Varennnes 1 – FC Gatinais 1 – Courson 1 – Auxerre Sp Citoyens 1

## **U18 Départemental 2** – 2 groupes de 8 équipes – Matches aller

**Groupe A** : Pont Sur Yonne 1 – Fontaine La Gaillarde 1 – St Clément Onze 2 – St Florentin Portugais/Chéu 1 – St Julien Du Sault 1 – Cerisiers 1/St Clément Onze 3 – GJ de l'Armançon 1 – Vergigny 1

**Groupe B** : St Georges 1 – Auxerre Stade 2 – Toucy/Diges.Pourrain 1 – St Fargeau 1 – Chevannes 1 – Champs Sur Yonne 1 – Appoigny/Héry 2 – Magny 1

## **5. U15 Départemental – phase Printemps**

La commission établit la composition des groupes de la phase printemps en U15 Départemental.

### **U15 Départemental 1** – 1 groupe de 10 équipes – Matches aller

Avallon FCO 1– Auxerre AJ 2 – Auxerre Stade 2/Auxerre Rosoirs 1 – Joigny 1 – Appoigny 1 – FC Gatinais 1 – UF Tonnerrois 1 – Champs Sur Yonne 1 – Auxerre Sp Citoyens 1 – Mt St Sulpice 1/Brienon 1

### **U15 Départemental 2** – 1 groupe de 8 équipes et 2 groupes de 7 équipes – Matches aller

**Groupe A** : Vinneuf Courlon 1 – St Clément Onze 1 – St Clément Onze 2 – Champigny 1/St Sérotin 1 – Paron FC 1 – St Denis Les Sens 1 – Fontaine La Gaillarde 1/Gron Véron 1 – Cerisiers 1

**Groupe B** : Neuvy Sautour 1 – GJ de l'Armançon – Joigny 2 – Charny 1/Bléneau 1 – Serein AS 1/Varenes 1 – Héry 1 – Aillant Sur Tholon 1

**Groupe C** : Magny 1 – Chablis 1/ECN 1 – Courson 1 – Chevannes 1 – Diges.Pourrain 1/Toucy 1 – St Georges 1 – Monéteau 1/Venoy 1

## **6. U13 Départemental – phase Printemps**

La commission établit la composition des groupes de la phase printemps en U13 Départemental.

### **U13 Départemental 1** – 1 groupe de 10 équipes – Matches aller

Paron FC 1 – Avallon FCO 1 – Gron Véron 1 – St Clément Onze 1 – Héry 1 – GJ Sens 2 – UF Tonnerrois 1 – Auxerre AJ 2 – GJ Sens 3 – Auxerre AJ 3

### **U13 Départemental 2** – 4 groupes de 6 équipes - Matches aller

**Groupe A** : Paron FC 2 – Cerisiers 1 – Pont Sur Yonne 1 – St Clément Onze 2 - St Denis Les Sens 1 – St Sérotin 1/St Valérien 1

**Groupe B** : Brienon 1 - GJ de l'Armançon 1 – Joigny 2 – Aillant Sur Tholon 1 – Mt St Sulpice 1 - Serein AS 1/Varenes 1

**Groupe C** : Auxerre Stade Fém - St Georges 1 – Toucy 1/Diges.Pourrain 1 – Charbuy 1 - Monéteau 1 – Appoigny 1/Fleury 1

**Groupe D** : Champs sur Yonne 1 - Avallon FCO 2 – Auxerre Sp Citoyens 1 – Chevannes 1 – Chablis 1 – Auxerre Stade 2

**U13 Départemental 3** – 4 groupes de 6 équipes et 1 groupe à 5 équipes - Matches aller

**Groupe A** : Soucy Thorigny 1 – Malay Le Grand 1 – Fontaine La Gaillarde 1 – GJ Sens 5 - Gron Véron 2

**Groupe B** : Paron FC 3 – Champigny 1 – FC Gatinais 1 – St Martin Du Tertre 1 – GJ Sens 4 – Sens Franco Portugais 1

**Groupe C** : Toucy/Diges.Pourrain 2 – Aillant Sur Tholon 2 – Charny 1/Bléneau 1 - St Fargeau 1 – Appoigny 2/Fleury 2 – Auxerre Rosoirs 1

**Groupe D** : Courson 1 – Magny 1/Quarré St Germain 1 – Vermenton 1 - Coulanges La Vineuse 1/St Bris Le Vineux 1 – Chatel Censoir 1 – Venoy 1

**Groupe E** : UF Tonnerrois 1 – Mt St Sulpice 2 – Auxerre Stade 3 – Neuvy Sautour 1 – Varennes 1/Serein AS 1 – Vergigny 1

## **7. U15 Départemental 1 féminin - phase printemps**

La commission établit la composition du groupe de la phase printemps en U15 Départemental Féminin.

**U15 Départemental Féminin** - 1 groupe de 7 équipes – matchs aller

Sens FC 1 – Auxerre Sp Citoyens 1 – Héry/Appoigny/Varennes/UF Tonnerrois 1 – Courson 1 – Auxerre Stade 2 – Cheny 1 – Avallon FCO 1

Pour cette catégorie : il faut :

- 1) Utiliser la feuille de match papier
- 2) Effectuer les jongles « Défi 30 »

Feuilles à transmettre par mail dans les 24 heures qui suit la rencontre à l'adresse suivante : « plantelme@yonne.fff.fr ».

*« Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission départementale d'appel dans les conditions de formes et de délais prévus aux articles 188 et 190 des R.G. et de l'article 23 du règlement championnat seniors.»*

**Le Président Commission Technique Jeunes**

Michel Jovignot

Auxerre le 22 janvier 2020

**Présents** : MM Barrault – Batréau – Rollin**Assiste** : Mme Lantelme (administrative)

Début de réunion à 16 h 00.

### 1. Matches non joués

#### **Match 50534.1 du 19.01.20 St Valérien EESV – St Julien Du Sault Départemental 3 gr A**

La commission, vu les pièces au dossier et le motif inscrit sur la FMI : non joué terrain impraticable,

- prend note du rapport de l'arbitre en date du 20.01.20,
- attendu que le match n'a pas eu lieu suite à l'impraticabilité du terrain de St Valérien,
- donne ce match à jouer le **26 janvier 2020**, 1<sup>ère</sup> date de libre,
- rappelle au club de St Valérien EESV que le terrain doit être tracé un heure avant la rencontre.

#### **Match 51417.1 du 19.01.20 Andryes – Vergigny 2 Départemental 4 gr C**

La commission met le dossier en attente de décision.

### 2. Changements dates, horaires, terrains

#### **Match 50497.1 du 02.02.20 Avallon FCO 4 – Neuvy Sautour Division 2 gr B**

Demande de report de match du club de Neuvy Sautour en date du 20.01.20.

La commission, sans l'accord écrit du club adverse, maintient ce match à la date du 2 février 2020.

#### **Match 50520.2 du 22.03.20 Malay Le Grand – St Julien Du Sault Départemental 3 gr A**

Demande de report de match du club de Malay Le Grand en date du 15.01.20.

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs, donne ce match à jouer le 15 mars 2020.

#### **Match 51983.1 du 12.04.20 Malay Le GD/Charmoy – St Denis Les Sens Départemental Féminin à 8**

Demande de report de match du club de Malay Le Grand en date du 20.01.20.

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs, donne ce match à jouer le 22 mars 2020 (la date du 8 mars 2020 est une journée de championnat).

### 3. Feuille de match manquante

#### **Match 51754.1 du 21.12.19 Chablis – UF Tonnerrois U13 Départemental 2 gr C**

La commission prend note de la réception de la feuille de match et enregistre le résultat :

Chablis = 1 / UF Tonnerrois = 10.

#### **4. Feuille de match informatisée**

##### **Match 51441.1 du 19.01.20 Toucy 3 – Chatel Censoir FC Départemental 4 gr C**

La commission, vu le rapport informatique de la FMI,

- prend note de la réception de la feuille de match papier et du constat d'échec FMI,
- enregistre le résultat : Toucy 3 = 9 / Chatel Censoir = 0,
- suite à un problème informatique, sursoit à l'amende.

#### **5. Question diverse**

##### **Match 51290.2 du 01.03.20 St Sérotin – Sens Eveil Départemental 4 gr A**

Courriel du club de St Sérotin en date du 18.01.20 : demande d'arbitre.

La commission a transmis cette demande à la C.D.A.

#### **6. Prochaines réunions**

- Mercredi 29 janvier 2020 – réunion plénière
- Mercredi 5 février 2020

Fin de réunion à 16 h 30.

*« Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission départementale d'appel dans les conditions de formes et de délais prévus aux articles 188 et 190 des R.G. et de l'article 23 du règlement championnat seniors. »*

#### **Le Président de séance**

Pascal Rollin

**REUNION DU MERCREDI 22 JANVIER 2020**

**COMMISSION DE  
FÉMINISATION**

**Présidence** : Madame Florence BRUNET

**Présents** : Mesdames Alexandra DE SINGLY, Véronique MAISON, Anne PERCHE, Florence VIE, Nathalie VILAIN, Monsieur Jean MOUREY.

**Absents excusés** : Mesdames Christine CHERY-FLOCH, Héloïse PICARD, Stéphanie ROCHE, Messieurs Dany MOINE, Marc GRISORIO (membre du département féminin de la Commission technique du District de l'Yonne).

**Invités** : MM. BILLOTTE Bruno, CAILLIET Christophe, PERLIN Guillaume, LAMY Franck (membre du département féminin de la Commission technique du District de l'Yonne)

Madame Nathalie VILAIN est désignée secrétaire de séance.

En Préambule, La Présidente remercie la présence du Président du District et les membres du département féminin de la commission Technique.

## **1. Journée de la femme**

La journée de la femme aura lieu le samedi 21 mars 2020.

Le thème retenu : 1 licenciée doit venir avec 1 non licenciée afin de faire découvrir les différents postes possibles pour les femmes au sein d'un club.

Suite à notre dernière réunion, nous avons sollicité tous les clubs en leur proposant de nous envoyer des photos en rapport avec le slogan de la journée, « *Foot un jour, Femme toujours* », comptant pour le challenge féminin.

Après avoir pris connaissance des différentes photos, envoyées par les clubs de :

- AACS Cheny
- Auxerre Sports Citoyens
- FC Gâtinais
- US Cerisiers

Celles ayant été retenues à la majorité par les membres pour la réalisation de l'affiche sont celles envoyées par les clubs d'Auxerre Sports Citoyens et Cerisiers.

La Présidente remercie les autres clubs icaunais ayant joué le jeu et envoyé des photos.

### **Présentation de la journée**

Elle se déroulera en 2 parties :

- **1<sup>ère</sup> partie** : au stade d'Appoigny
  - Rencontre EFF (accueil 14 heures) : catégorie u6/u7/u11 - début des plateaux à 14h30,
  - Rencontres U15 F : début 15h30 ou 16 heures,
  - Rencontres seniors (à partir des U16 F) : début 17h30 jusqu'à 19h30 clôturée par le verre de l'amitié.

Un stand tenu par les membres de la féminisation et C.D.A sera mis en place afin de faire découvrir, plus particulièrement aux non licenciées, les différents rôles de la femme dans le milieu du football.

- **2<sup>nd</sup> partie** : A la Fédération Française du Bâtiment à Auxerre : Accueil à 20h30

Une soirée : apéritif « dinatoire » suivi d'une pièce de théâtre et débat, avec seulement les dirigeantes, les arbitres, les éducatrices, les animatrices et bien entendu les éducateurs en charge des équipes féminines, dans l'objectif de récompenser leur investissement.

## **2. Challenge Féminin**

Le Challenge Féminin est reconduit pour la saison 2020 et ouvert à tous les clubs.

Les thématiques retenus :

- Nombre nouvelles licenciées F
- Formation Animatrice, Arbitre et Dirigeantes,
- Participation à la Journée de la femme (après midi et soir),
- Organisation promotionnelle féminin,
- Création d'une équipe féminine,
- Création du Slogan/Photo pour la journée de la femme
- Mise en place de la Semaine du Football Féminin au sein du club

Les trois premiers clubs seront récompensés lors de la soirée des champions.

## **3. Prochaine réunion**

Mardi 31 mars 2020.

--

**La Présidente de la Commission**  
Florence BRUNET

**La secrétaire de la séance**  
Nathalie VILAIN